



COLLOQUE ASH

organisé par le SNUipp-FSU ouvert à tou-te-s

avec la participation de Philippe Mazereau



Mardi 24 janvier

De 9h à 16h30, salle Pierre Blanchard MGEN
Hérouville Saint Clair

La gestion des élèves difficiles, la prise en charge des enfants ayant des troubles du comportement

Le thème abordé nous concerne tous ! Nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des difficultés pour canaliser l'attention des élèves, les recadrer et pour gérer l'inclusion dans les classes d'enfants aux profils si différents (du handicap aux troubles du comportement).

Le matin nous échangerons sur les situations rencontrées dans nos écoles et établissements spécialisés. Nous réfléchirons aux différents profils d'élèves ayant des comportements inadaptés et aux réponses possibles (AVS, maître G, ITEP...).



L'après-midi sera consacré à une conférence de **Philippe Mazereau** "Approche pédagogique et institutionnelle des troubles du comportement (au sein de la classe, de l'école et en ITEP)" suivi d'un débat.



Philippe Mazereau

« Approche pédagogique et institutionnelle des troubles du comportement (au sein de la classe, de l'école et en ITEP) »

Maître de conférences - HDR
Co-responsable de l'équipe CERSE
Responsable-adjoint du Pôle Santé, Maladies, Handicaps

Après avoir exercé pendant de nombreuses années en tant qu'enseignant spécialisé dans un institut de rééducation psychothérapeutiques (ITEP), puis avoir été directeur d'un institut médico-éducatif (IME) et d'un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD), Philippe Mazereau est enseignant chercheur à l'université de Caen Basse-Normandie depuis 2005.

Il est titulaire d'un doctorat de sociologie et d'une habilitation à diriger les recherches, soutenue en 2013 intitulée: "Pour une sociologie historique des professionnalités éducatives : entre pédagogie et médecine. » Membre du laboratoire CERSE (Centre d'études et de Recherche en Sciences de l'Éducation) de l'université de Caen, Philippe Mazereau oriente aujourd'hui ses recherches sur : La scolarisation des élèves handicapés- Les formes de coopération interprofessionnelle-L'évolution des politiques sociales du handicap.

LETTRE au DSDEN, au Recteur ATTENTION FAITES VOTRE DEMANDE AVANT LE 24 DECEMBRE !

Objet : demande de congé pour formation syndicale le mardi 24 janvier 2017.

Madame le Recteur, Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/1 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7), portant sur le statut général des fonctionnaires, j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 24 janvier 2017 pour participer à un stage de formation syndicale sur le temps de travail.

Ce stage se déroulera à la salle P. Blanchard (MGEN) à Hérouville St Clair. Il est organisé par la FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999, publié au Journal Officiel du 6 janvier 2000).

Veuillez recevoir, Madame le Recteur, Monsieur l'Inspecteur d'académie, l'expression de mes respectueuses salutations.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Par mail snu14@snuipp.fr . Préciser "colloque ASH" dans l'objet du message.

- Par téléphone au 02 31 72 29 25.

- Par courrier : SNUipp-FSU BP 53025 206, rue Saint-Jean 14017 Caen Cedex 2

Nous vous tiendrons au courant pour les possibilités de restauration le midi.